



COMPTE-RENDU DE SEANCE PLENIERE

SEANCE DU MARDI 08 MARS 2011

oOo

Etaients présents :

Jean-Yves SENANT, Maire – Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'éducation – Isabelle ROLLAND, Maire Adjoint chargée de la Culture – Gilles LE LAMER, Conseiller Municipal délégué au sport – Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué aux actions jeunesse - Kamel MOHAMMEDI, Conseiller Municipal délégué à la promotion du service civil au développement du bénévolat et des projets humanitaires pour les jeunes.

Margaux CARLIER – Marianne CHMITELIN – Julien CRESUS – Maylis EFREMENKO Stella JACOB – Guillaume LARRASOAIN – Jolane LAUJIN – Chloé LETOURNEUR – Naïlate MSAIDIE – Mouhamed NDIAYE – Grégoire PENELLE – Raphaële PERCHOC Lucas PROTIN – Sofia REZGUI – Anthony RODDE – Clara SCHMIDT – Tatiana SEGLA – Antoine SOUBARAS – Kenza SOUFFI – Sylvain TARTÈS – Martin TOUSSAINT, Conseillers Jeunes.

Etaients excusés :

Brandon KUEKENA – Oumou TOURE, conseillers jeunes

Etaients absents :

Sofiane DRIDI – Clémence JOANNY – Marine PETIT, conseillers Jeunes

Secrétaire de séance : Clara SCHMIDT

Ouverture de la séance à 19 h 15

1 – COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS AUX ANIMATIONS DE NOEL DE LA VILLE

Rapporteur : Melle Margaux CARLIER

À l'occasion des fêtes de Noël, le Conseil des jeunes citoyens s'est impliqué dans les animations de Noël organisées par la Ville. Grâce à la distribution de colis aux personnes âgées, mercredi 15 décembre 2010, les conseillers jeunes ont pu établir un lien intergénérationnel et apprendre à mieux se connaître.

Le dimanche 19 décembre, sept membres du Conseil des jeunes citoyens ont accompagné le Père Noël et sa troupe sous la neige dans les rues du centre ville ainsi qu'à proximité du marché. Déguisés en lutins, ils sont allés à la rencontre à la fois des enfants et d'adultes qui ont bien voulu se prêter au jeu pour leur distribuer des ballons ainsi que de petits cadeaux.

Les plus jeunes ont eu l'occasion de s'entretenir avec le père Noël à propos de son passage sous leur sapin. Malgré quelques petits problèmes techniques pour les tailles de costumes, réglés rapidement, l'événement s'est passé sans incident et toujours dans la bonne humeur !

2 – COMPTE RENDU DE LA VISITE A L'ASSEMBLEE NATIONALE DU MERCREDI 02 MARS 2011

Rapporteur : Melle Kenza SOUFFI

Le CJC était convié à visiter l'Assemblée Nationale, ce mercredi 02 mars, accompagné de Madame Véronique BERGEROL, Maire Adjointe chargée de la jeunesse, des seniors, des relations intergénérationnelles, de Monsieur Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'Education.

La visite du Palais Bourbon a débuté par une séance des Questions au gouvernement à 15 heures dans le fameux hémicycle où ils se sont installés, dans la partie réservée au public. Les conseillers jeunes ont reconnu le perchoir, siège du Président de l'assemblée, la place de l'orateur, les sièges des huissiers, les bancs réservés aux ministres et les 577 pupitres des députés.

Les sujets traités lors de la séance les ont beaucoup intéressés puisqu'il était question des révolutions des pays arabes, de la tempête Xynthia et de l'éducation. Ils ont observé le déroulement de la séance et se sont amusés des réactions des députés lorsqu'ils voulaient manifester leur désaccord.

Après avoir assisté à la première partie des débats, ils ont profité de la pause de 10 minutes accordée aux députés et ministre pour rejoindre leur guide.

Après de brèves présentations et avoir salué le Député des Hauts-de-Seine, celle-ci leur a directement mené à la salle des fêtes de l'Assemblée pour commencer la visite.

Elle expliqua l'histoire du Palais Bourbon et l'architecture des pièces visitées en y ajoutant certaines anecdotes célèbres ainsi que le rôle des députés.

Ils ont ainsi pu visiter les pièces les plus célèbres du palais comme le Hall, la Salle des pas perdus, la Salle des Quatre colonnes, célèbre pour les interviews des députés qui y sont filmés.

La visite s'est poursuivie dans la salle de repos des députés où ils peuvent discuter entre eux, recevoir les dépêches de l'AFP en direct. Ils ont découvert des meubles typiques de l'Assemblée comme « le piano », meuble dans lequel les huissiers déposent les messages urgents à l'intention des députés, ministres ou du Président de l'Assemblée.

Ils ont terminé la visite par la Bibliothèque, pièce phare de l'Assemblée, il s'agit de la troisième bibliothèque de France. Elle comporte 700 000 ouvrages dont 70 000 exposés. Tous les ouvrages sont consultables même les plus anciens comme les écrits du procès de Jeanne D'arc. Ils ont admiré les peintures de Delacroix qui ornaient le plafond de la pièce avant de passer par la salle des Marianne où sont entreposés d'anciens bustes de celle-ci, puis par la poste de l'Assemblée avant de regagner la sortie, où le guide nous a remercié de l'intérêt porté à sa visite.

Cette visite fut enrichissante et les CJC remercient la Ville pour cette journée.

3 – PROPOSITION DE RENFORCER LE CONSEIL DES JEUNES CITOYENS ET AMELIORER SA REPRESENTATIVITE

Rapporteur : M. Martin TOUSSAINT

Pour mémoire, le conseil des jeunes citoyens a été créé en septembre 2003 par la ville d'Antony. Le conseil des jeunes citoyens est une instance composée de 30 membres élus représentants sur les trois lycées de la Ville (le lycée privé Sainte Marie, le lycée généraliste Descartes et le lycée professionnel régional Théodore Monod) et selon un mode paritaire pour un mandat de deux ans renouvelables.

La mise en place de cette structure répond à trois objectifs généralistes et majeurs :

- mieux connaître et mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes de la Ville
- contribuer à l'apprentissage actif et à l'exercice de la citoyenneté et de la vie publique
- favoriser l'accès des jeunes à la vie sociale et culturelle sur la Ville

Considérant que la composition de cette instance ne représente pas tous les lycéens de la Ville et afin de lutter contre l'érosion du taux de fréquentation, le Conseil des Jeunes Citoyens préconise l'élargissement des élections aux lycéens antoniens non scolarisés sur la Ville.

Ainsi, les conseillers jeunes ont émis plusieurs recommandations qu'ils souhaiteraient soumettre au vote de l'ensemble du CJC afin de lancer une campagne de communication pour l'appel à candidature avant les vacances estivales :

- Ouverture de 10 postes supplémentaires auxquels pourront se présenter tous les lycéens antoniens non scolarisés sur la Ville, ce qui porterait à 40 le nombre total de membres : 10 places pour le lycée Descartes, 10 pour le lycée Sainte Marie, 10 pour le lycée Théodore Monod et 10 pour les lycéens antoniens non scolarisés sur la Ville ;
- Elections paritaires ;
- Cette nouvelle mandature serait élue exceptionnellement pour un an puisque ces élections interviendront courant octobre soit à mi-mandat ;
- Tirage au sort parmi les candidats jugé plus démocratique (l'obligation pour les candidats de rédiger une lettre de motivation suggérée au départ n'est finalement

pas retenue puisqu'elle comporte deux risques : part de subjectivité dans le choix des candidates et candidats ; contrainte « administrative » risquant d'être un obstacle alors que l'objectif est de sensibiliser tous les jeunes)

Le groupe Communication sera chargé d'élaborer des propositions pour la campagne d'appel à candidature qui serait lancée au mois de juin avec un rappel à la rentrée de septembre 2011.

Quelques idées ont déjà émergé : formulaire de candidature à remplir en ligne (voir les modalités) et au Bureau Information Jeunesse. Celui-ci serait également désigné bureau de vote ; un stand spécifique CJC à la fête de la musique pour communiquer sur cette campagne serait animé et conçu par les CJC.

- *Le Conseil Municipal considérant que l'adhésion à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) permet l'accès au savoir et à l'expérience. Par ailleurs, à la demande, elle peut aider à l'évaluation de ces conseils, à la mise en réseau pour échanger et s'enrichir au travers des événements, des congrès qu'elle organise... a adopté cette adhésion par délibération du 3 février 2011.*
- *A noter, prochaine rencontre départementale des conseils des jeunes à laquelle est conviée le CJC : samedi 1^{er} octobre 2011 de 13 h à 20 h à Issy-les-Moulineaux.*

L'élargissement du Conseil des Jeunes Citoyens aux lycéens antoniens non scolarisés sur la Ville ; l'augmentation du nombre total de conseillers jeunes à 40 ainsi que les modalités d'élection de ce nouveau collège de représentants sont soumis au vote du CJC.

- *M. Le Maire expose le fait qu'il y a un bon nombre de lycéens Antoniens qui ne sont pas scolarisés sur la ville. Il en prend conscience à la remise des prix des bacheliers chaque année.*

Il reformule les deux votes :

1. *Elargir le CJC de 10 membres supplémentaires, ce qui fera un total de 40 CJC.*
2. *S'il y a plus de 10 candidats qui se présentent, ceux-ci seront sélectionnés par tirage au sort.*

Premier vote pour l'élargissement du CJC à 40 membres :

ADOPTE A L'UNANIMITE

Second vote pour la sélection par tirage au sort si plus de 10 candidats :

ADOPTE A LA MAJORITE, 18 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE ET 1 ABSTENTION.

- *Tatiana SEGLA souhaite expliquer son vote défavorable, cela revient à élire une personne pas forcément motivée, alors que les CJC scolarisés sur la ville ont réalisé une campagne « effrénée » pour les élections.*
- *Marianne CHMITELIN n'est pas d'accord avec elle, car, à partir du moment où les jeunes se présentent, cela signifie qu'ils sont motivés.*
- *Grégoire PENELLE appuie les propos de Marianne. Il évoque la campagne réalisée sur Sainte Marie, qui au contraire, ne lui a pas paru « effrénée » : seules des affiches ont été réalisées.*
- *Tatiana SEGLA campe sur sa position, et le fait savoir.*
- *Antoine SOUBARAS propose de prêter attention à la position géographique du lycée pour ces nouveaux candidats, car pour lui, si le jeune poursuit ses études loin de la ville, il sera moins impliqué.*
- *Grégoire PENELLE n'est pas d'accord. Les jeunes vivent également à Antony, ce n'est pas une raison valable pour lui.*
- *Marianne CHMITELIN ajoute que ce serait de la discrimination.*
- *M. Le Maire clôt le débat en invitant le CJC à discuter lors de ses séances de travail sur les modalités d'élection des futurs conseillers jeunes non scolarisés sur la Ville.*

4 – PROPOSITION DE RENFORCER LE CONSEIL DES JEUNES CITOYENS ET AMELIORER SA REPRESENTATIVITE

Rapporteur : M. Sylvain TARTÈS

Le rôle du groupe Communication est essentiel puisqu'il doit pouvoir relayer toutes les informations aux autres conseillers jeunes. Il est également l'interface entre les jeunes et les établissements scolaires, les jeunes et la Ville. C'est la raison pour laquelle chaque lycée doit avoir au moins un représentant.

Sont désignés membres du groupe chargé de la communication :

- Lycée Descartes : Stella JACOB, Guillaume LARRASOAIN
- Lycée Sainte Marie : Margaux CARLIER, Lucas PROTIN, Sofia REZGUI, Clara SCHMIDT, Antoine SOUBARRAS, Sylvain TARTÈS
- Lycée Théodore Monod : Brandon KUEKENA, Anthony RODDE, Mouhamed NDIAYE

D'une manière générale, les jeunes, à travers le CJC notamment, expriment le fait de ne pas connaître les actions qui leur sont destinées. Cette difficulté semble réelle malgré l'utilisation de supports multiples et fréquents : affichage, articles, tracts, panneaux lumineux, présence du BIJ sur plusieurs manifestations municipales (la rentrée s'active, la fête de la musique, Forum Ensemble et Solidaires...). D'où la nécessité d'améliorer la communication menée auprès des jeunes antoniens ; encore trop de dispositifs sont méconnus voir inconnus des jeunes mais également de leurs parents.

Le groupe Communication va ainsi être consulté pour le nouveau dispositif mis en place conjointement par le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, et le service Jeunesse, « Cap sur le monde », (coup de pouce à la mobilité internationale). Il s'agit d'une aide financière allouée sous certaines conditions, dans le cadre d'un stage ou d'études à l'étranger de plus de 12 semaines pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans révolus.

Par ailleurs, le groupe Communication va être également associé à la réflexion sur la campagne d'appel à candidature pour le nouveau collège de représentants, mais également sur la création d'une charte graphique spécifique et d'un site dédié à la jeunesse.

M. Le Maire interroge l'assemblée pour savoir si d'autres CJC sont volontaires pour intégrer ce groupe de travail car il n'y a pas de limite de places.

- *Maylis EFREMENKO demande s'il est possible d'intégrer ce groupe plus tard, en fonction des sujets qui l'intéresse.*
- *Cyril ADDA-HALIMI lui répond par la positive.*

La composition du groupe Communication afin de continuer les travaux engagés est soumise au vote du CJC.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5 – COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE REFLEXION SUR L'AMELIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE DES JEUNES ANTONIEN

Rapporteur : Melle Tatiana SEGLA

Lors du week-end citoyen, des ateliers ont été lancés autour des questions suivantes « comment améliorer la vie quotidienne des jeunes antoniens ? quelles propositions à faire en tant que lycéens membres du Conseil des Jeunes Citoyens autour de thèmes généralistes tels que les études et l'emploi, la santé, le cadre de vie, les loisirs, la culture... »

Toutefois, le manque de temps ne leur a pas permis d'aboutir à des propositions concrètes, mais, voici les premières pistes de réflexions :

Tisser des liens entre les jeunes de toute la Ville :

- Valoriser des jeunes talents à travers l'organisation sur la ville d'un événement festif type soirée des talents (fonctionne très bien sur Sainte Marie, a même été repris par Descartes) ; et profiter de cette soirée pour récolter des fonds pour soutenir une association/action caritative (l'idéal : inviter une ou deux guest-stars)
- Organiser un événement jeunesse sportif fédérateur type Open des lycées, journée vélo ou une Roller-ballade...

Etudes :

- Faciliter les échanges inter lycées en s'appuyant peut-être sur le service jumelage et ses liens privilégiés avec les villes jumelées.

Loisirs :

- Organiser des centres de vacances mixant des jeunes d'Antony avec des jeunes provenant des villes jumelées.
- Favoriser les départs en vacances autonome.

Culture :

- Organiser un concours artistique, tout art confondu mêlant photo, dessin, peinture, autour d'une thématique (ex : Noir et Blanc...)

Environnement :

- Développer le tri sélectif des poubelles sur la voie publique, comme cela existe dans de nombreux pays européens.

- Proposition de le mettre en place au sein de leurs établissements scolaires.

Le logement :

Déjà signalé lors du week-end Citoyen, les jeunes sont généralement satisfaits de leurs conditions de logement même s'ils sont conscients de certaines inégalités sur la Ville. Certains conseillers jeunes expriment le souhait d'être informé sur le réaménagement de la Résidence Universitaire Jean Zay.

Le service Animations Jeunesse va organiser une rencontre avec l'élue et le service en charge de ce sujet.

Solidarité

Organiser une collecte de vêtements et de nourriture en partenariat avec des associations, déjà réalisé à Sainte Marie et au collège François Furet, proposition d'étendre ce type d'action dans les établissements de la Ville (lycées ou collèges).

Transports :

Enfin, voici un dernier sujet sur lequel Tatiana SEGLA souhaiterait s'investir plus particulièrement en tant qu'utilisatrice quotidienne... il s'agit des transports et notamment de la desserte des bus :

- Développer l'offre de desserte des bus après 20 h : exemple évoqué par Martin et Chloé sur la nuit du jour de l'an, où il n'y avait pas de bus, mais aussi de manière récurrente les vendredis et samedis soirs.
- Le samedi matin : les bus ne fonctionnent pas toujours très bien, les horaires ne sont pas toujours respectés.

- *Le service Animations Jeunesse a pris contact avec Monsieur Philippe Martin, Maire Adjoint, chargé des transports, de la circulation et de la sécurité routière et Conseiller communautaire délégué au Paladin à la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre, afin d'organiser une réunion d'information sur ce thème courant avril.*

- *M. Le Maire indique que ce rapport évoque beaucoup d'actions déjà réalisées : le tri sélectif ; l'Open des lycées créé dès le premier CJC en 2003 ; les échanges inter-*

lycées avec les villes jumelées qui se réalisaient il y a 30 ans ; et la journée vélo, qui a vu le jour deux années de suite mais qui reste très compliquée à organiser, à cause notamment des automobilistes et des routes coupées à la circulation. Mais c'est une action très intéressante à mener car cela permet d'acquérir une bonne connaissance au niveau de l'organisation événementielle.

- *Cyril ADDA-HALIMI évoque le projet de création d'un forum linguistique avec les villes jumelées. Il souhaiterait qu'un groupe de travail CJC soit créé pour savoir si les conseillers jeunes souhaitent y participer, et si oui, de quelle façon le mettre en place.*
- *Marianne CHMITELIN se demande si, comme le Conseil Général de l'Essonne, La Mairie d'Antony pourrait mettre en place « l'opération Sac'Ados ». Ce dispositif consiste à un soutien logistique et financier pour permettre aux jeunes, âgés de 16 à 23 ans, de partir en France ou à l'étranger.*
- *M. Le Maire connaît ce dispositif, mais demande à l'assemblée si tout le monde connaît les Bourses De l'Aventure et de la Création.*
- *Marianne CHMITELIN lui précise que son projet de partir cet été avec ses amis n'entrerait pas dans les critères des Bourses De l'Aventure et de la Création puisque c'est un projet de vacances.*
- *M. Le Maire rappelle le principe des Bourses De l'Aventure et de la Création : depuis 25 ans, la ville alloue une Bourse pour un ou plusieurs groupes de jeunes qui présentent un projet de type « aventureux ». Il donne comme exemple le tour de l'Islande à Vélo.*
- *Marianne CHMITELIN insiste sur la différence avec l'opération Sac'Ados : il n'y a rien d'« aventureux » dans son projet.*
- *Cyril ADDA-HALIMI pense qu'il y a une vraie réflexion à mener sur ce dispositif, mais rappelle que ce genre de projet représente un coût certain pour la Mairie.*
- *Tatiana SEGLA évoque le projet d'une amie photographe souhaitant partir au Népal, elle veut restituer son projet sous forme d'une exposition des photos prises. Dans ce cadre, elle trouve que c'est une bonne chose de présenter son projet via les Bourses De l'Aventure et de la Création et que de fait elle soit financée par la Mairie. Cependant, elle estime que ce n'est pas à la Mairie de financer les vacances des jeunes.*
- *Marianne CHMITELIN propose de baisser la somme allouée aux BDAC et d'en faire moins, pour pouvoir mettre en place un projet tel que « l'opération Sac'Ados ».*

- *Kamel MOHAMMEDI intervient pour signifier qu'il existe un moyen toujours d'actualité de financer ses vacances d'au mois d'août : il s'agit du job d'été au mois de juillet. Il considère que les vacances ne doivent pas être financées aux frais des contribuables. Par ailleurs, lorsque la Mairie finance un projet, un retour se doit d'être réalisé.*
- *Marianne CHMITELIN est d'accord sur le concept du « retour » pour la Mairie. Elle insiste sur le fait que ce genre d'opération permettrait, à des jeunes qui n'ont pas les moyens, de partir en vacances.*
- *Cyril ADDA-HALIMI souscrit aux propos de Kamel sur le job d'été, tout en étant intéressé par ce que défend Marianne. Si le projet « Sac'Ado » était retenu, il faudrait la présence d'un jury CJC, comme pour les BDAC, et également un investissement significatif des jeunes candidats...*
- *Tatiana SEGLA indique que les BDAC mettent en valeur des projets innovants sur le thème de l'aventure. Concernant le financement des vacances, elle considère que c'est aux jeunes de se débrouiller seuls, et non pas faire appel à la ville.*
- *M. Le Maire appuie les propos de Tatiana car pour qu'il y ait un soutien avec de l'argent public, il faut obligatoirement une contrepartie.*
- *Cyril ADDA-HALIMI propose qu'il y ait un reportage photos, comme pour les BDAC : le débat est ouvert, il faut travailler ce sujet en groupe de travail.*
- *M. Le Maire clôt la discussion en invitant les CJC à travailler sur ces différentes pistes de réflexion.*

6 – COMPTE-RENDU DES ATELIERS DE REFLEXION SUR LES DISPOSITIFS DE LA VILLE DESTINES A FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

Rapporteur : Melle Stella JACOB

Cette réflexion a permis de d'élaborer ces propositions, et souligner qu'il fallait mettre l'accent sur l'amélioration de la communication des actions de la Ville en direction de la jeunesse, sujet relevant du groupe Communication.

Les conseillers jeunes intéressés pour faire partie des commissions de travail à venir sont :
Maylis EFREMENKO, Stella JACOB, Jolane LAUJIN, Nailate NSADIE, Raphaële PERCHOC

La carte Avanta'jeunes :

1. Améliorer l'attractivité de la carte :

- Développer les réductions auprès d'un maximum de commerçants et, si c'est envisageable, avoir des réductions plus adaptées (les conseillers jeunes l'illustrent avec un restaurant rapide qui propose une glace offerte alors que certains opteraient pour une réduction du prix sur le menu). Pour information : ce commerçant a été contacté à ce sujet par le service Jeunesse, sans succès, il maintient cette offre.
- Réfléchir sur une contrepartie possible pour les commerçants partenaires : leur faire de la publicité lors des événements du Conseil des Jeunes Citoyens.
- Voir si cette carte pourrait proposer les mêmes services que la carte Imagin'R puisque tous les jeunes antoniens ne l'ont pas, seuls les jeunes usagers réguliers des transports en commun sont concernés.

• ***Carte Avanta'jeunes, Pass vacances /Bij événement : « la Pass-carte »***

La Ville étudie le principe de faire une carte unique attractive pour les jeunes : tarifs préférentiels chez les commerçants, dans les équipements municipaux et sorties ponctuelles.

2. Améliorer la communication de cette carte encore méconnue des jeunes :

- Agrandir le visuel des stickers pour l'affichage chez les commerçants
- Développer la communication autour de ce service par un affichage systématique dans les établissements scolaires, du collège au lycée ; distribuer de tracts ; éditer une brochure des commerçants partenaires et la mettre en ligne sur le site de la Ville.
- Distribuer la carte systématiquement à tous les jeunes de la Ville sans qu'ils en aient à faire la demande au BIJ : envoi massif de la carte Avanta'jeunes qu'il faudrait ensuite activer en ligne.

- ***Pour information : les conventions Ville/commerçants sont en cours de renouvellement auprès de 76 commerçants partenaires (il reste 7 conventions en cours d'actualisation), la brochure va pouvoir ainsi être rééditer.***

Les dispositifs d'aides municipales :

L'existence de ces divers dispositifs, Bourses de l'Aventure et de la Création, Coup de pouce Mobilité Internationale baptisé « Cap sur le monde », aide au BAFA, est perçue favorablement par les jeunes. Cependant, certains trouvent « la contrepartie » des jeunes légère face à l'aide financière de la Ville qui peut atteindre 1 000 €.

Les préconisations du CJC seraient ; d'une part de développer la communication de ces aides municipales qui restent toujours très méconnues des jeunes (les Conseillers jeunes ne connaissent pratiquement jamais ces aides avant d'être élu au CJC) ; d'autre part de mener une réflexion sur un « contrat citoyen/une charte d'engagement » impliquant davantage ou autrement les jeunes primés. Cette réflexion pourrait aussi s'inscrire dans un nouveau projet à l'étude par la Ville : l'aide au permis de conduire dont la concrétisation pourrait aboutir courant 2012.

- *Stella JACOB estime que la distribution automatique de la carte à tous les jeunes de la ville est une solution de facilité et représenterait un certain gâchis. Elle propose de mettre à disposition les cartes dans les CPE de chaque établissement.*
- *Cyril ADDA-HALIMI remarque que ce rapport de séance est très lié avec le groupe communication, et insiste sur le fait qu'à l'heure actuelle, le service Animation Jeunesse est dans une phase de transition avec la construction de l'Espace Jeunes, qui débutera le mois prochain. En effet, il faut attendre la naissance de l'Espace Jeunes pour l'élaboration d'une véritable charte graphique.*
- *Clara SCHMIDT au contraire, pense que ce n'est pas du gâchis que de distribuer la carte à tous les jeunes, car elle est peu connue du public. De plus, la faire valider sur internet peut permettre une bonne communication.*
- *Stella JACOB se demande à qui est exactement destinée cette carte.*
- *Cyril ADDA-HALIMI informe Stella que la carte concerne tous les jeunes, âgés de 11 à 25 ans, scolarisés ou résidant sur Antony. Il souhaite faciliter la démarche d'inscription en remplaçant le justificatif de domicile, ou de scolarité, par la carte de collégien/lycéen ou par la présentation du carnet de correspondance du jeune.*

- *Maylis EFREMENKO n'est pas d'accord avec l'inscription sur internet, ou alors il faut que la démarche soit simple, sinon cela risque de freiner certaines personnes.*
- *Sofia REZGUI demande si la « Pass'Carte » sera payante ?*
- *Cyril ADDA-HALIMI lui répond que c'est actuellement en réflexion, et qu'il faut en parler en groupe de travail CJC.*
- *Marianne CHMITELIN est plutôt favorable à l'envoi de la carte Avanta'Jeunes à tous les jeunes de la ville concernés, car cela permettrait également de faire de la communication massive sur le CJC.*
- *Chloé LETOURNEUR est favorable pour mixer les différentes cartes, mais faire quelque chose de gratuit lui paraît impossible.*
- *Cyril ADDA-HALIMI lui répond que ce sera possible via internet, car le paiement de certaines activités pourrait être optionnel en fonction du « service utilisé » . Ainsi, la tous les jeunes pourraient recevoir cette carte puis choisir des services proposés en option par des activations de paiement.*
- *M. Le Maire remarque que les dispositifs d'aides municipales sont méconnues car elles sont récentes. Il prend l'exemple du Coup de pouce mobilité « Cap sur le monde » qui vient d'être mis en place. Ce dispositif permet une aide financière aux étudiants obligés de poursuivre des études à l'étranger, et dont la famille ne peut pas assumer la charge financière. Il évoque aussi l'aide au BAFA, déjà existante, mais en plein développement. A l'heure actuelle, des réflexions sont réalisées sur les modalités et les contreparties.*
- *Tatiana SEGLA propose une contrepartie : que le jeune travaille pour la Mairie.*
- *Chloé LETOURNEUR rebondit sur l'idée de Tatiana, car elle estime que ce n'est pas normal qu'un stagiaire BAFA ne soit pas rémunéré.*
- *M. Le Maire lui répond que cette question est à l'étude et que le CJC est invité à donner sa réflexion. L'aide au BAFA, précédemment limitée, va être développée par la Ville dès cette année.*
- *Lucas PROTIN se demande si une aide au permis de conduire sera créée.*
- *M. Le Maire répond que ce projet est également à l'étude, et le CJC est de nouveau invité à réfléchir sur ce sujet.*

La continuité de cet atelier de travail est soumise au vote du Conseil des Jeunes Citoyens :
ADOpte A LA MAJORITE, 19 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

7 – DESIGNATION DE LA COMPOSITION DU JURY CJC POUR LE FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE ORGANISE PAR LE SERVICE CULTUREL

Rapporteur : M. Grégoire PENELLE

Dans le cadre du festival « Des bulles dans la Ville » 2011 organisé par le service Culturel, le Conseil des Jeunes Citoyens est convié à participer au concours sur le thème « les animaux dans la Bande dessinée ». Des membres du Conseil des Jeunes vont constituer un jury chargé d'attribuer le prix « coup de cœur » CJC, à savoir : 100 € en bons d'achats BD auprès de la librairie « Le coin de la Bulle ».

A noter sur inscription auprès du service Culturel, la mise en place d'ateliers d'aide et de conseil au concours animés par l'auteure en résidence, Nancy Peña, les samedis 12 mars et 2 avril de 10 h à 12 h à la Médiathèque Arthur Rimbaud, et de 16 h à 18 h à la Médiathèque Anne Fontaine.

Le concours est ouvert aux personnes qui résident, étudient ou pratiquent une activité culturelle à Antony, sans limite d'âge. Les dessinateurs les plus avertis pourront présenter une BD d'une à trois planches, les autres disposeront de 18 cases muettes, (dont 6 à téléchargées sur le site de la Ville) dessinées par Nancy Peña, pour composer leur bande dessinée. Il sera possible d'ajouter une légende, et/ou des bulles, colorier, supprimer des cases...

Le jury CJC devra se rendre, le mercredi 11 mai vers 16 heures, à la Médiathèque Anne Fontaine où toutes les planches seront exposées, et devra être présent lors de la remise des prix le samedi 14 mai à 19 heures...

- *M. Le Maire précise que le jury doit être composé de 3 membres, et demande à l'Assemblée qui souhaite être candidat ?*
- *Isabelle ROLLAND apporte quelques précisions sur cet événement : à la demande du CJC précédent, il y aura la présence cette année de la lauréate 2010. Le 15 mai, au Parc Bourdeau elle souhaite associer le CJC aux séances de dédicaces des auteurs, aux animations proposées par le Conservatoire et le parcours de chasse au trésor.*
- *M. Le Maire relance l'appel à candidature : Julien CRESUS, Maylis EFREMENKO, et Sylvain TARTÈS sont volontaires. Grégoire PENELLE souhaite participer aux animations du dimanche 15.*

La composition du jury du festival « Des bulles dans la Ville » est soumise au vote du Conseil des Jeunes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

8 – DESIGNATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE FETE DE LA MUSIQUE

Rapporteur : M. Antoine SOUBARAS

Cette année, la Ville organise la fête de la musique dimanche 26 juin.

Petit rappel du déroulement de cette journée événementielle :

De 10 heures à 13 heures, les groupes amateurs sont convoqués pour effectuer la balance sur les deux scènes amplifiées en présence d'ingénieurs son. Les groupes de danse seront également convoqués afin de faire un « filage » (répétition générale) sur la scène qui leur est dédiée. Pendant ce temps, les conseillers volontaires pourront mettre en place la décoration sur les scènes, dans les stands, gonfler les ballons prévus, en résumé : « donner un coup de main logistique... ».

L'après-midi, le concert des groupes amateurs débute vers 14 heures. Les CJC ont pour mission de s'occuper des groupes (gérer les ordres de passages sur scène, les accueillir dans le club house...), ils devront également participer à l'animation de l'après-midi : stand de maquillage, distribution des ballons, stand information... Mais nouveauté au programme de cette année : profiter de cette journée pour lancer l'appel à candidature des nouveaux CJC...

Sont désignés membres du groupe chargé du projet Fête de la musique :

- Lycée Descartes : Stella JACOB,
- Lycée Sainte Marie : Clara SCHMIDT,
- Lycée Théodore Monod : Anthony RODDE, Tatiana SEGLA

- *Mme Isabelle ROLLAND annonce à l'assemblée qui sera la tête d'affiche pour l'édition 2011 : Zazie ! Pour la première fois, il y aura une première partie au concert, une jeune artiste, Zen-K. Le concert débutera vers 20H30.*
- *Grégoire PENELLE demande s'il est possible de se rajouter au groupe de travail Fête de la Musique.*
- *M. Le Maire lui répond par la positive, et invite les autres volontaires à se faire connaître auprès du service jeunesse.*

La composition du groupe de travail « Fête de la musique » est soumise au vote du Conseil des Jeunes Citoyens.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

9 – DESIGNATION DE LA COMPOSITION DU JURY « MUSIQUE »
ET DU JURY « DANSE » DES AUDITIONS DE SELECTION
POUR LA FETE DE LA MUSIQUE

Rapporteur : M. Guillaume LARRASOAIN

Le Conseil des Jeunes Citoyens, toujours chargé de l'organisation de la partie amateur, doit désigner deux jurys pour les castings prévus au mois de mai. Le jury doit être idéalement composé de représentants du CJC de chaque lycée :

- Les castings des groupes musicaux amateurs auront lieu le mardi 3 et le mercredi 4 mai au studio de l'Espace Beauvallon, les horaires restent à confirmer car corrélés au nombre de candidats. D'après les années précédentes, il faudrait prévoir les créneaux suivants : entre 17 h et 20 h 30 le mardi, entre 14 h et 20 h 30 pour le mercredi. Les groupes amateurs auront jusqu'au 15 avril pour s'inscrire.
- Les castings des danseurs auront lieu le mercredi 11 mai au LCR des Morins, de 14 h à 18 h maximum.

Chaque jury doit être idéalement composé de représentants du CJC de chaque lycée, ainsi des agents du service Jeunesse et du service Culturel.

Attention, lorsqu'un conseiller jeune s'engage à être membre du jury, il doit être en mesure d'assister à toutes les auditions afin d'être de pouvoir évaluer tous les groupes entre eux.

- Vote pour désigner le jury « musique » des mardi 3 et mercredi 4 mai
- Vote pour désigner le jury « danse » du mercredi 11 ou mercredi 18 mai (dates à confirmer)
- *M. Le Maire insiste sur la composition des jurys : 2 représentants par lycée, pas plus, pour des raisons de place dans le studio Beauvallon et le LCR des Morins.*
- *Tatiana SEGLA indique qu'elle ne pourra pas représenter le lycée Théodore Monod car elle compte se présenter au casting avec son groupe.*
- *M. Le Maire demande qui souhaite être candidat pour les castings des groupes de musique. Pour le lycée Descartes : Maylis EFREMENKO, Stella JACOB et Guillaume LARRASOAIN. Pour le lycée Sainte Marie : Lucas PROTIN, Sofia REZGUI, Clara SCHMIDT, Antoine SOUBARAS et Martin TOUSSAINT ; Pour le lycée Théodore Monod : Mouhamed NDIAYE et Anthony RODDE.*
- *Concernant le jury des groupes de danse : Pour le lycée Descartes : Julien CRESUS, Maylis EFREMENKO et Nailate MSAIDIE. Pour le lycée Sainte Marie : Margaux CARLIER, Grégoire PENELLE et Raphaële PERCHOC. Pour le lycée Théodore Monod : Mohamed NDIAYE et Anthony RODDE.*

M. Le Maire propose pour les lycées Descartes et Sainte Marie de les départager par un système de liste d'attente. Cette proposition est refusée à l'unanimité. Le CJC souhaite procéder à un vote à bulletin secret.

Vote pour le jury « musique » : Pour le lycée Descartes : Maylis EFREMENKO, 14 voix ; Stella JACOB, 17 voix ; Guillaume LARRASOAIN, 9 voix. Sont élus membres du jury « musique » pour le lycées Descartes : Maylis EFREMENKO et Stella JACOB.

Pour le lycée Sainte Marie : Lucas PROTIN, 6 voix ; Sofia REZGUI, 8 voix ; Clara SCHMIDT, 12 voix ; Antoine SOUBARAS, 9 voix et Martin TOUSSAINT, 5 voix.

Sont élus membres du jury « musique » pour le lycée Sainte Marie : Maylis EFREMENKO et Stella JACOB.

Vote pour le jury « danse » : Pour le lycée Descartes : Julien CRESUS, 14 voix ; Maylis EFREMENKO, 11 voix ; Naïlate MSAIDIE, 16 voix. Sont élus membres du jury « danse » pour le lycée Descartes : Julien CRESUS et Naïlate MSAIDIE.

Pour le lycée Sainte Marie : Margaux CARLIER, 15 voix ; Grégoire PENNELLE, 15 voix ; Raphaële PERCHOC, 10 voix.

Sont élus membres du jury « danse » pour le lycée Sainte Marie : Margaux CARLIER et Grégoire PENELLE.

10 – INFORMATIONS DIVERSES :

Rapporteur : Julien CRESUS

Commémoration :

Comme chaque année, le service des Relations Publiques sollicite le Conseil des Jeunes Citoyens pour participer aux fêtes commémoratives de la Ville. Les volontaires sont accueillis avec plaisir, et leur participation est toujours très appréciée par les anciens. 2 à 4 volontaires sont sollicités, soit pour la lecture d'un texte, soit pour le portage des gerbes de fleurs :

- Dimanche 24 avril, jour du souvenir de la déportation, commémoration de la libération des camps
- Samedi 8 mai, commémoration du 8 mai 1945
- Samedi 18 juin, l'appel du Général de Gaulle de 1940.

Sollicitation du CCAS :

Les jeunes conseillers qui le souhaitent sont conviés à la distribution de muguet à la Résidence Renaître à l'occasion du 1^{er} mai.

- *M. Le Maire précise que ces propositions ne sont pas obligatoires mais les conseillers jeunes souhaitent participer à ces commémorations à chaque mandature, par ailleurs*

les Anciens apprécient leur engagement. Les conseillers jeunes peuvent parfois lire un texte, par exemple lors de la commémoration de l'appel du 18 juin.

- *Marianne CHMITELIN et Chloé LETOURNEUR se portent volontaires pour la commémoration du 24 avril.*
- *Anthony RODDE se porte volontaire pour le 8 mai*
- *Julien CRESUS et Sylvain TARTÈS sont volontaires pour le 18 juin.*
- *Julien CRESUS, Maylis EFREMENKO, Clara SCHMIT et Tatiana SEGLA sont volontaires pour le 1^{er} mai.*
- *M. Le Maire invite les volontaires à se renseigner des heures et lieux de rendez-vous auprès du service jeunesse.*